

VOCABULAIRE DE LA PÉDAGOGIE

par Ulric AYLWIN*

Avertissement

Le texte qui suit se compose de deux parties rédigées à des périodes différentes et distribuées à des collègues en guise d'instrument de travail; il ne faudrait donc pas lire ces notes de terminologie en leur supposant un but plus ambitieux.

Plus précisément, je voulais réunir en quelques pages, faciles à consulter, des définitions aussi souvent nécessaires que rarement disponibles.

En outre, j'ai expressément choisi de ne citer que des ouvrages reconnus dans lesquels il est probable que chacun irait lui-même puiser ses références s'il en avait le loisir; en d'autres termes, j'ai éliminé les auteurs trop spécialisés et j'ai surtout évité d'essayer de proposer de nouvelles définitions. (D'ailleurs, pourquoi inventer des mots en des domaines où les dictionnaires sont déjà pourvus amplement.)

Cela étant éclairci, j'espère que, malgré la différence de style des diverses parties et l'aridité de certaines énumérations, ce petit lexique aidera à «nettoyer la situation verbale», comme l'aurait souhaité Valéry.

PÉDAGOGIE, DIDACTIQUE ET AUTRES

Il devient difficile de parler précisément de la chose scolaire, tant s'accroît dans ce domaine le flottement sémantique. Voici donc d'abord, pour mémoire et commodité de citation, une

suite de définitions puis une brève discussion terminologique visant à situer les termes par un jeu d'oppositions.

Six termes, vingt-six définitions

ÉDUCATION

1. «A. Processus consistant en ce qu'une ou plusieurs fonctions se développent graduellement par l'exercice et se perfectionnent.

B. Résultat de ce processus. L'éducation ainsi définie peut résulter soit de l'action d'autrui (c'est l'acception primitive et la plus générale), soit de l'action de l'être même qui l'acquiert. On se sert quelquefois dans ce dernier cas de l'expression anglaise *self-education*». LALANDE, André. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris, P.U.F., 10e édition, 1968.

2. «(du latin: ducere, conduire) Action de former un enfant et de le «diriger» vers l'état adulte: on notera que ce terme, par son étymologie même, recouvre à la fois l'aspect intellectuel et l'aspect physiologique ou moral, alors que l'*instruction* se limite à l'intellectuel et élude le moral. (...) Le but de l'éducation est d'abord d'instruire, ensuite d'adapter socialement, enfin de former un jugement libre et personnel.» JULIA, Didier. *Dictionnaire de la philosophie*. Paris, Larousse, éd. revue et corrigée, 1970.

3. «Art de développer les qualités morales, intellectuelles et physiques que l'enfant possède à l'état potentiel. — L'éducation ne vise pas à

* L'auteur est coordonnateur du développement pédagogique au Collège de Maisonneuve, Montréal.

modifier la nature de celui qu'on élève, mais à l'aider à se développer harmonieusement dans son milieu. Elle nécessite la connaissance de ses besoins, des lois de sa croissance physique et mentale, et dépend de l'idée que l'on se fait de l'homme.» SILLAMY, Norbert. *Dictionnaire de la psychologie*. Paris, Larousse, éd. revue et corrigée, 1970.

4. «Action exercée par un adulte (éducateur, parent, professeur) sur un enfant pour développer ses aptitudes physiques et psychiques et lui permettre de s'intégrer au milieu dans lequel il est appelé à vivre.

L'éducation moderne développe d'abord les tendances naturelles les plus utiles, elle inhibe ensuite les tendances néfastes. La pédagogie traditionnelle inversait l'ordre des facteurs.

L'enseignement constitue une partie de l'éducation, mais il n'est pas toute l'éducation.» En collaboration. Verviers, Marabout, 1969.

5. «Action d'élever, de former un enfant, un jeune homme, de développer ses facultés physiques, intellectuelles et morales; le résultat de cette action.» *Dictionnaire encyclopédique Quillet*. Ed. de 1962.

6. «Ensemble des moyens à l'aide desquels on dirige le développement, la formation d'un être humain; emploi de ces moyens; résultats obtenus grâce à eux.» ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 1963.

7. «L'étymologie suggère que éduquer consiste: soit à faire sortir l'enfant de son état premier; soit à faire sortir de lui (à actualiser) ce qu'il possède virtuellement. — Former par l'éducation. Diriger la formation morale et intellectuelle d'un homme.» FOULQUIÉ, Paul. *Dictionnaire de la langue pédagogique*. Paris, P.U.F., 1971.

8. «L'éducation fait l'objet d'efforts réfléchis de la part des éducateurs, elle tend à l'heureux épanouissement du sujet en vue de sa perfection, de son bonheur et de sa destination sociale. Elle suscite les progrès des tendances utiles et l'inhibition de celles qui seraient nuisibles à l'objectif poursuivi. S'exerçant sur l'enfant dès sa naissance, elle le conduit d'étapes en étapes vers l'autonomie de l'adulte. Elle consiste à créer autour de lui le climat qui convient et à exercer une action précise tant par l'apport direct (enseignement, instruction, préceptes) que par le comportement de l'éducateur qui doit être en corrélation

avec celui du sujet à tous les moments où il est en contact avec lui.» LAFON, Robert. *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. Paris. P.U.F., 1969.

De nombreuses autres définitions du terme *éducation* sont fournies par les ouvrages traitant de pédagogie mais elles ne font que reprendre les mêmes points de vue. De même pour les dictionnaires en langue anglaise.

INSTRUCTION

9. «A. Action de communiquer à quelqu'un des connaissances. — S'oppose en français à *éducation*, qui s'applique surtout au développement des habitudes de conduite, du caractère et de la moralité.

B. Ensemble des connaissances acquises par l'étude ou l'enseignement.» (LALANDE. Cité au no. 1.)

La définition proposée par les autres dictionnaires renvoie à peu près aux mêmes concepts.

APPRENTISSAGE

10. «A. Proprement: Action d'apprendre un métier...

B. Plus généralement: Ensemble des exercices préparant les jeunes à une profession, principalement à une profession manuelle.

C. Par extension: Se dit de toute activité qui apprend quelque chose à celui qui s'y livre; ainsi compris, englobe les exercices scolaires et les études.» (FOULQUIÉ. Cité au no. 7.)

11. «On peut dire qu'il y a apprentissage chaque fois que, par suite d'une activité, d'un entraînement particulier ou d'une observation, le comportement subit des modifications ou un accroissement d'un caractère plus ou moins permanent.» (N.L. MUNN, cité par Foulquié.)

12. «L'apprentissage est une activité qui modifie les possibilités d'un être vivant de manière durable.» (FRAISSE, cité par Lafon, réf. no 8.)

Robert et Quillet utilisent les mêmes concepts.

PÉDAGOGIE

13. «Art d'élever la jeunesse. Théorie, science de l'éducation. Selon Herbert Spencer, la pédagogie est le sujet qui comprend tous les autres sujets et qui devrait par conséquent former le point culminant de l'éducation. — La pédagogie, qui

est plus encore un art qu'une science, demande un sens psychologique raffiné.» (QUILLET, Cité au no 5.)

14. «La pédagogie est donc à la fois science théorique et descriptive, science normative et technique d'action. Elle est en même temps savoir positif et connaissance philosophique, elle est complexe mais intégrée.» PLANCHARD, Émile. *Introduction à la pédagogie*. Paris, Ed. Nauwelaerts, 1963, p. 24.

15. «Technique de l'éducation qui est à la fois une science et un art. La pédagogie est une science car elle doit avoir une base comportant des données précises. Elle est un art dans l'application que l'éducation fait de la science pédagogique.» (LAFON. Cité au no 8.)

16. «Science de l'éducation et de l'enseignement.» (Marabout. Cité au no. 4)

17. «Elle a pour but de développer les qualités physiques, intellectuelles et morales d'un enfant, de former sa personnalité, en vue de son adaptation sociale.» (SILLAMY. Cité au no 3.)

18. «Art d'instruire et de former les individus. Le principe de toute pédagogie est non seulement d'enseigner des connaissances, mais de former des hommes.» (JULIA. Cité au no 2.)

19. «Discipline ayant pour objet l'éducation de l'enfant. Elle implique la science de l'enfant (pédologie), la connaissance des techniques éducatives et l'art de les mettre en œuvre (pédagogie proprement dite).» (FOULQUIÉ. Cité au no 8.)

20. «La pédagogie a pour objet l'étude, le choix, l'application d'actions éducatives, entreprises dans des cadres institutionnels donnés, et tendant à réaliser des buts socialement définis par des considérations éthiques et philosophiques.» (P. LOUCHET. Cité par Foulquié).

ENSEIGNEMENT

Ce terme étant semblablement défini par les auteurs, une seule citation suffira.

21. «Action d'instruire, apprendre, montrer, de donner les préceptes d'une science, d'un art, etc.» (LAFON. Cité au no 8.)

DIDACTIQUE

22. «La didactique, pour Aebli (1951), est une science auxiliaire de la pédagogie, relative aux méthodes les plus propres à faire acquérir telle ou telle notion — celle de fraction par exemple —

ou technique.» PIÉRON, Henri. *Vocabulaire de la psychologie*. Paris, P.U.F., 3e édition, 1963.

23. «Partie de la pédagogie qui a pour objet l'enseignement.» (LALANDE. Cité au no 1.)

24. «Se dit de l'art d'enseigner.» (QUILLET. Cité au no 5.)

25. «L'art d'enseigner.» (ROBERT. Cité au no 6.)

26. «Technique ou art de l'enseignement. Étude des méthodes d'enseignement.» (FOULQUIÉ. Cité au no. 7.)

COMPARAISONS ET SYNTHÈSES

Parcourir les définitions qui précèdent a pu constituer pour quelques lecteurs un exercice un peu fastidieux et dont l'utilité n'était pas évidente; il en aurait été autrement s'ils avaient pu eux-mêmes effectuer cette petite recherche et avaient ainsi été amenés à considérer le mot-à-mot des formulations utilisées.

Étudier ces brefs énoncés de nos dictionnaires c'est, en effet, se trouver en présence d'un fascinant éventail de conceptions: de l'homme, de l'école, de la société et, même, de la vie. Confrontation des idéologies, contradiction des théories psychologiques, évolution historique des concepts: il y a là matière à réflexion.

Un autre fait, étonnant, c'est la superficialité que ces définitions révèlent chez certains auteurs que, faute d'un examen attentif, nous considérons jusqu'à présent comme références indiscutables. Utiliser comme synonymes, dans un *dictionnaire*, les termes d'art et de technique (voir no. 26), c'est de la légèreté; définir la pédagogie comme une technique qui, elle, serait une science et un art (voir no. 15), c'est du «babélisme» aussi poussé que si l'on publiait que la nourriture est une recette, c'est-à-dire une diète et une façon de mastiquer.

Il se dégage pourtant de l'ensemble des définitions quelques tendances qui permettent de situer chaque terme dans un cadre relativement précis.

Les mots INSTRUCTION et ENSEIGNEMENT renvoient nettement au domaine cognitif, le premier visant surtout celui qui acquiert les connaissances et le second, celui qui transmet les connaissances; c'est, en anglais, le *LEARNING* opposé au *TEACHING*.

INSTRUCTION, cependant, n'évoque pas les facteurs d'initiative, d'autonomie, d'assimilation

personnelles que le terme APPRENTISSAGE tend à signifier. Ce dernier déborde, en outre, le domaine cognitif pour englober toutes les démarches qui ont pour but ou effet un progrès strictement personnel. Cet aspect d'auto-éducation est fortement mis en relief par C.R. Rogers dans une phrase-choc: «L'enseignement tue l'apprentissage». (Cité par Foulquié, p. 184). C'est également à cause de cette acception plus large et de ce caractère d'autoformation, que le mot APPRENTISSAGE a été préféré à ceux d'instruction et d'enseignement dans l'expression «situation d'apprentissage» qu'utilisent de plus en plus les spécialistes de la pédagogie, lorsque ceux-ci veulent désigner toute situation où un élève se trouve en interaction éducative avec une matière ou une personne.

Quant au mot DIDACTIQUE, on voit bien que c'est à tort que certains l'emploient comme synonyme de PÉDAGOGIE; il appartient au *domaine des connaissances* et il a rapport aux *méthodes de l'enseignement*, alors que le second couvre tout, des finalités aux processus d'apprentissage et du cognitif au socio-affectif. On peut d'ailleurs faire ressortir davantage le sens limité de DIDACTIQUE en citant ces définitions de Foulquié: «Didactique générale et didactique spéciale. — La première concerne les diverses manières d'enseigner: cours magistraux, leçons dialoguées, travaux pratiques individuels ou collectifs, utilisation de manuels... La seconde s'adapte aux diverses disciplines: lecture et écriture, calcul et mathématiques, langues (mortes et vivantes), histoire et géographie...». La PÉDAGOGIE, au contraire, est aussi compréhensive que son objectif global, c'est-à-dire l'ÉDUCATION.

LA PROFESSION

1. ENSEIGNANT

Ce mot appartient à la langue administrative. Il est neutre et différencie purement cette fonction de celle d'élève ou d'administrateur. L'équivalent du côté des enseignés est «élève».

2. INSTITUTEUR, PROFESSEUR

Nous sommes encore en langue neutre, puisque ces termes ne font, normalement, que préciser un peu le niveau scolaire où l'enseignant exerce sa profession; l'instituteur est rattaché aux écoles primaires tandis que le professeur exerce au niveau secondaire ou supérieur. Les équiva-

lents pour les élèves sont, ici, les termes «écolier» et «étudiant».

Au Québec d'abord, et depuis peu en France, l'usage de ces termes évolue progressivement, le premier ayant tendance à disparaître à cause du discrédit dont a longtemps souffert le niveau primaire; de nos jours, tous préfèrent s'appeler «professeur», et le terme «étudiant» qui était naguère réservé au niveau universitaire est maintenant utilisé pour désigner les écoliers de niveau secondaire.

3. MAÎTRE, LEADER

L'expression «maître d'école» étant synonyme d'instituteur, le mot «maître» est parfois utilisé dans le sens général d'ENSEIGNANT, par exemple dans la locution «formation des maîtres». En pratique, à part l'exemple signalé, MAÎTRE s'emploie de plus en plus rarement, en éducation, sauf pour désigner la personne qui est «passée maître» dans un domaine, ou celle qui enseigne par l'exemple autant que par la science, ou celle que l'on prend pour modèle.

En ce dernier sens, le mot «maître» renvoie, du côté des enseignés, à celui de «disciple». S'il revient à l'Université parfois de sanctionner la compétence requise pour être professeur, il appartient toujours aux élèves seuls de décréter lesquels parmi leurs professeurs ils jugent dignes du titre de «maître».

Lorsque le prestige personnel du professeur s'exerce non plus vis-à-vis d'un élève mais vis-à-vis d'un groupe d'élèves qu'il anime et entraîne dans l'édification commune d'un perfectionnement ou d'une tâche, la fonction que remplit ce professeur est celle d'un LEADER. En passant, remarquons que le mot «leader» n'a pas la connotation péjorative que revêt souvent le mot «meneur». Certes, il y a d'autres différences entre maître et leader que celle du rapport à un individu ou à un groupe, mais ces termes ont au moins ceci de commun qu'ils évoquent un prestige personnel chez le professeur et un effet d'entraînement affectif autant qu'intellectuel chez l'élève.

4. ÉDUCATEUR, PÉDAGOGUE

Si on se rappelle les définitions données dans la première partie pour les termes relatifs à l'ÉDUCATION et à l'INSTRUCTION, on connaît d'avance le sens très étendu que possède le mot «éducateur». Cependant l'influence de l'anglais a modifié l'usage de ce terme, de telle

sorte qu'aujourd'hui on le rencontre souvent à la place d'enseignant pour désigner tous ceux qui font partie de la profession.

Quant à PÉDAGOGUE, c'est un terme qui a normalement un sens aussi riche et positif que celui de «pédagogie» que nous avons comparé dans la première partie au mot «instruction». Cependant, l'usage capricieux du français veut que le substantif PÉDAGOGUE ait aujourd'hui un sens péjoratif lorsqu'on l'utilise isolément pour désigner un professeur; si au contraire on utilise le mot «pédagogue» comme épithète, ce mot devient mélioratif et constitue un compliment pour la personne à propos de qui on l'emploie; de même, si on fait accompagner le substantif «pédagogue» d'épithètes qui font disparaître la nuance péjorative, par exemple: «un grand pédagogue, un vrai pédagogue...».

5. ANIMATEUR, PERSONNE-RESSOURCE

A mesure que les objectifs de l'enseignement font l'objet de discussions plus répandues, de nombreux termes apparaissent pour désigner les diverses formes que peut revêtir le rôle d'enseignant. Ainsi, sous l'influence de la psychologie sociale, le terme d'ANIMATEUR s'est popularisé

pour désigner des rôles auxquels on se référerait naguère en utilisant les mots d'initiateur, d'éveilleur, de guide, etc. L'une des expressions les plus utilisées actuellement, parce qu'elle est la plus compréhensive, est celle de PERSONNE-RESSOURCE. Par cette expression, on définit un rôle très actif mais en même temps très éloigné de la fonction autoritaire qui fut souvent celle qu'assumaient les professeurs dans la transmission de leurs connaissances.

Un terme récent est apparu, du moins au Québec, pour traduire littéralement le mot américain de «facilitator»; le «facilitateur» est un éducateur qui est à la fois bon pédagogue, personne-ressource, guide, animateur et méthodologue.

CONCLUSION

Quelle que soit la terminologie employée pour le désigner et quelles que soient les fonctions qu'on lui attribue ou qu'il se donne, il apparaît évident que le professeur constitue, comme le pensent les chercheurs américains depuis Withall, le facteur isolé qui exerce la plus grande influence dans le progrès ou le blocage de l'évolution des élèves. ▼